



La CFE-CGC prive les agents des sites de Savigny de jouets de Noël !

Depuis plus d'un an, le syndicat CFE-CGC/UNSA s'est illégalement approprié le local SLVie de l'agence GrDF de Savigny-le-Temple au détriment des bénéficiaires actifs et inactifs. Malgré les demandes répétées des bénéficiaires, des membres de la section syndicale CGT et la mise en demeure votée lors du dernier conseil d'administration de la CMCAS, les clefs du local SLVie n'ont toujours pas été restituées.

Cette occupation illégale empêche la correspondante de remplir pleinement ses missions auprès des bénéficiaires. Nous avons pourtant sollicité à maintes reprises la Direction de GrDF afin qu'elle prenne toutes les mesures nécessaires pour libérer rapidement le local SLVie.

Le président de la CMCAS, Jean-Louis Lefrançois, après avoir alerté les administrateurs, alerte son organisation syndicale et annonce que **si le local n'est pas restitué au 20 novembre 2023, il lui sera impossible de faire livrer les jouets de Noël sur place faute de pouvoir en garantir la sécurité.**

Pour pallier cette situation, **les bénéficiaires des agences ENEDIS et GrDF de Savigny-le-Temple devront se rendre à Melun pour récupérer les cadeaux de leurs enfants.**

Cette situation aura aussi des conséquences sur l'organisation des élus CGT des commissions ainsi que sur les fonctionnels de la CMCAS qui, bien évidemment, répondront présents comme toujours et ce dans l'intérêt des bénéficiaires.



**Ensemble,
faisons entendre
notre voix et
exigeons le
respect de
nos droits !**

Il est inadmissible que la voix diplomatique ne soit ni respectée ni entendue par la CFE-CGC/UNSA et la Direction de GrDF.

C'est pourquoi **la CGT Energies 77 va vous solliciter prochainement, VOUS, LES BÉNÉFICIAIRES actifs et inactifs à vous mobiliser sur le site de GRDF de Savigny-le-Temple afin de récupérer et libérer le local SLVie.** Local qui de surcroît n'appartient pas à la CFE et qui, par ailleurs, est inutilisé la plupart du temps par leur élu.